



Aide au déplacement collectif et individuel

- 6 € le carnet de 5 aller-retour
- Pour vous rendre aux supermarchés (Carrefour de L'Isle-Adam, E. Leclerc de Persan et Chambly (60))
- Pour vous rendre chez un praticien de la ville (médecins, kinés, dentistes, etc.) ou à l'hôpital de Beaumont-sur-Oise.

Petits travaux de bricolage et de jardinage

- Entre 6 et 9 € l'heure selon conditions de ressources.
- Exemples d'intervention : changer une ampoule, décrocher et raccrocher des rideaux, poser une barre d'appui, ramasser les feuilles, rafraîchir le jardin

Conditions d'inscription

Pour bénéficier de ces nouveaux services, vous devez vous inscrire au CCAS de Persan avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Pour les travaux de bricolage et jardinage, vous devez vous munir également de votre dernier avis d'imposition ou non-imposition, pour le calcul du tarif horaire. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, pour des raisons d'ordre médical, l'Agent du service se présentera à votre domicile pour instruire le dossier d'inscription.

Repères :

L'agent du Service Aide au Déplacement – Petits travaux se tient à votre disposition le lundi, mardi et vendredi de 9h à 13h et le mercredi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h.